

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire

Arrêté du 17 AVR. 2018 fixant la composition des commissions de sélection des recrutements sans concours réservés aux agents non titulaires pour l'accès aux corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques des administrations de l'État au ministère de la transition écologique et solidaire, session 2018

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État et notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°2002-766 du 3 mai 2002 relatif aux modalités de désignation, par l'administration, dans la fonction publique de l'État, des membres des jurys et des comités de sélection et de ses représentants au sein des organismes consultatifs ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2012-631 modifié du 3 mai 2012 relatif aux conditions d'éligibilité des candidats aux recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'État des catégories A, B et C et fixant les conditions générales d'organisation de ces recrutements en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-955 du 24 octobre 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès à certains corps de fonctionnaires de l'État relevant des ministres chargés de l'écologie, du développement durable et du logement ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État pris en application des articles 7 et 8 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2013 fixant la nature de l'épreuve et les règles d'organisation générale de l'examen professionnalisé pour l'accès aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État pris en application des articles 7 et 8 du décret no 2012-631 du 3 mai 2012 ;

Vu l'arrêté du 05 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement sans concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de la transition écologique et solidaire et fixant le nombre de postes (recrutement dans le grade d'adjoint administratif) ;

Vu l'arrêté du 05 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement sans concours réservé aux agents non titulaires pour l'accès au corps des adjoints techniques des administrations de l'État au ministère de la transition écologique et solidaire et fixant le nombre de postes (recrutement dans le grade d'adjoint technique) ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

ARRÊTE

Article 1

Les commissions de sélection des recrutements sans concours réservés aux agents non titulaires ouverts au titre de l'année 2018 pour l'accès aux corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques des administrations de l'État au ministère de la transition écologique et solidaire, sont composées comme suit :

ADMINISTRATION CENTRALE	Madame Anne HELLEGOUARCH, attachée principale d'administration de l'État (Écologie) présidente Madame Genneviève REGNER, attaché principale d'administration de l'État (Écologie) Monsieur Benoît BELDAME, professeur certifié de classe normale (Éducation nationale)
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Madame Marie Paule JUILHARD, attachée principale d'administration de l'État (Écologie), présidente Madame Caroline COURTY, attachée principale d'administration de l'État (Intérieur) Madame Anne Marie AUGAY, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement (Agriculture)
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	Madame Isabelle LOMBARD, conseillère d'administration de l'écologie du développement durable et de l'administration de l'État (Écologie), présidente Madame Isabelle RIGOLET, attachée principale (Écologie) Madame Anne DESPLANTES, attachée d'administration de l'État (Agriculture)
CENTRE VAL DE LOIRE	Monsieur Jean-Christophe WIOLAND, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État (Écologie), président Madame Echat CHANFI, attachée d'administration de l'État (Écologie) Madame Édith BOISSERON, attachée principale d'administration de l'État (Agriculture)
CORSE	Madame Isabelle POGGI – ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement (Agriculture), présidente Madame Marie-France DUHAMEL – ingénieure des travaux publics de l'État (Écologie) Madame Murielle NAGEL – secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle (Écologie)

GRAND EST	Madame Karine DAL CANTON, attachée hors classe d'administration de l'État (Écologie), présidente Monsieur Sylvain PASQUINI, attaché d'administration de l'État (Écologie) Madame Marie VALENCIA, attachée principale d'administration de l'État (Justice)
HAUTS DE FRANCE	Madame Elodie PATTE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État (Écologie) présidente Monsieur Christophe ISORE, attaché d'administration de l'État (Écologie) Madame Béatrice VINCENT, attachée d'administration de l'État (Santé)
ILE DE FRANCE	Monsieur Daniel DAUBIN, attaché principal d'administration de l'État (Écologie), président Madame Corinne MONSEMPES, attachée principale d'administration de l'État (Écologie) Madame Sylvie FOUGEROUX, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement (Agriculture)
NORMANDIE	Madame Cécile FLAUX, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État (Écologie), présidente Madame Sophie RENOUF, attachée principale d'administration de l'État (La Santé) Madame Isabelle LEBRUN, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure (Écologie)
NOUVELLE AQUITAINE	Madame Véronique DELGOULET, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement (Agriculture), présidente Monsieur Serge MARCILLY, ingénieur des travaux publics de l'État (Écologie) Madame Orla AUXEMERY, attachée d'administration de l'État (Écologie)
OCCITANIE	Monsieur Didier BACH, ingénieur en chef des travaux publics de l'État (Écologie), président Monsieur Gilles SERE, ingénieur territorial (Ville de Colomiers) Monsieur Joël TIAR, technicien supérieur en chef des travaux publics de l'État (Écologie)
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	Madame Amélie CHARDIN, administratrice en chef des affaires maritimes (Écologie), présidente Madame Delphine DUPUIS, secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle (Écologie) Madame Mireille LASSALLE, attachée hors classe d'administration de l'État (Armées)
PAYS DE LA LOIRE	Madame Marie-Christine MIGLIORINI, attachée hors classe d'administration de l'État (Écologie), présidente Monsieur Christophe BERTHOME, attaché d'administration de l'État (Écologie) Madame Chantal CHAMPIGNY, attachée hors classe d'administration de l'État (Intérieur)
WALLIS ET FUTUNA	Monsieur Luc COLLET, directeur du service d'État de l'aviation civile des îles Wallis et Futuna, ou son représentant, (Aviation civile), président Monsieur Philippe MICHAUD, adjoint au chef du bureau de la gestion collective des ressources humaines (Aviation civile) Monsieur Franck HERNEQUE, chef du service des ressources humaines de l'Administration Supérieure des îles Wallis et Futuna (Aviation civile)

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et solidaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **17 AVR. 2018**

Le ministre d'État, ministre de la transition
écologique et solidaire,
Pour le ministre et par délégation,

